

**DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence**

**Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

**Année 2017
Séance du 19 janvier 2017**

**N° 19
Objet : Remboursement des
frais de mission en cas de
recours à un véhicule personnel
dans le périmètre de la
Communauté d'Agglomération**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-sept et le dix-neuf du mois de janvier à quatorze heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le onze du mois de janvier 2017 s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Etaient présents : soixante-cinq conseillers

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUZET Eric, AUZET Guy, AYMES Bernard, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUX MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibaut, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTINELLI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NEBES Sandrine, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Chidéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TONELLI Corinne, TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danielle, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick

Etaient suppléés : deux conseillers

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy

Etaient représentés : dix conseillers

AURRIC Bernadette a donné pouvoir à VIVOS Patrick
CASA Chantal a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à AYMES Bernard
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à CHATARD Gilles
GUICHARD Laurence a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
SEVENIER Jean a donné pouvoir à BRUN Patricia
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia

Etaient excusés : trois conseillers

BALIQUE François
BOURJAC Jean Marie
PAYAN Claude

Est nommé secrétaire de séance : LEDEY Olivier

LEDEY Olivier
le 19/01/2017

Monsieur REINAUDO Gilbert, rapporteur, expose ce qui suit :

Le décret n° 2001-654 du 19 juillet 2001 (modifié par le décret n°2007-23 du 5 janvier 2007) fixe les conditions et les modalités de règlements des frais occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales et établissements publics .

La Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération peut autoriser un agent à utiliser son véhicule personnel lorsque l'intérêt du service le justifie.

Lorsqu'un agent se déplace pour les besoins du service « hors de sa résidence administrative et hors de sa résidence familiale », il bénéficie de remboursement de frais. Il doit pour cela être muni d'un ordre de mission signé par l'autorité territoriale.

Selon le décret cité ci-dessus, la résidence administrative est le territoire de la commune sur lequel se situe, à titre principal, le service où l'agent est affecté.

Par conséquent, un agent peut bénéficier d'un remboursement de frais de déplacement lorsqu'il est amené à se rendre dans l'une des communes constituant la communauté d'agglomération.

Il vous est demandé de vous prononcer favorablement sur cette prise en charge à compter du 1^{er} janvier 2017.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
La présidente

24 JAN. 2017

ACTE notifié à Monsieur le Préfet le :
reçu à la Communauté d'agglomération
Provence Alpes Agglomération et publié le
certifié exécutoire
la Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

24 JAN. 2017

